



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 février 2018 — N° 312

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de demander au gouvernement une aide financière pour la construction d'un complexe aquatique à Matane.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme La Route de Champlain pour l'organisation d'activités de plein air à Montréal-Nord.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage au capitaine Éloi Perron pour sa contribution à la communauté de L'Isle-aux-Coudres.

Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme En Marge 12-17.

20 février 2018

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Luc Ouellette pour avoir sauvé une vie grâce à des manœuvres de réanimation.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Maurice Morin, ex-maire de Saint-Célestin.

M. Simard (Dubuc) fait une déclaration afin de féliciter M. Samuel Girard, médaillé d'or aux Jeux olympiques de PyeongChang.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de féliciter MM. David Carrier et David Lapointe, agents de protection de la faune, pour leur travail.

À 13 h 53, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

20 février 2018

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Montpetit, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 de la Société de la Place des Arts de Montréal.
(Dépôt n° 4072-20180220)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 19 février 2018, que lui a adressée M. Pierre Reid, Directeur général des élections du Québec, concernant la nouvelle signature visuelle de l'institution;
(Dépôt n° 4073-20180220)

Une lettre, en date du 9 février 2018, que lui a adressée Mme Jody Wilson-Raybould, ministre fédérale de la Justice et procureur général du Canada, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 16 novembre 2017, concernant le report de l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis;
(Dépôt n° 4074-20180220)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Lamarre (Taillon) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 février 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 4075-20180220)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

20 février 2018

Motions sans préavis

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant la Journée mondiale de la justice sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les ententes signées par le gouvernement avec les fédérations médicales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la ratification de l'entente avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'embauche de personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

20 février 2018

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 163, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de la consultation en ligne et des consultations particulières et auditions publiques liées au mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 février 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Lamarre (Taillon).

20 février 2018

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mettre les patients, et non les médecins, au cœur du système de santé;

QU'elle lui demande :

De geler la rémunération des médecins;

De réinvestir les sommes ainsi économisées vers les besoins des Québécois, notamment en soins à domicile, en protection de la jeunesse, en saines habitudes de vie et pour soutenir les personnes vulnérables;

De donner une réelle autonomie aux 200 000 professionnels en santé, notamment les infirmières et les pharmaciens;

De faire en sorte que les professionnels en soins soient en mesure d'assurer des soins sécuritaires et de qualité à tous les patients;

De mettre en place un réseau de cliniques d'infirmières spécialisées, notamment en CLSC, qui seront ouvertes le soir et les fins de semaine;

De mettre l'accent sur la prévention et la santé publique;

De soutenir les organismes communautaires, notamment dans le milieu de la santé.

20 février 2018

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que le principe du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 165 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 165 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 février 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 38, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 février 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON